

CAS en Economie et Politiques de la santé


 école romande
de santé publique

Droit des assurances sociales

Titre du cours	Droit des assurances sociales
Enseignant responsable du cours et coordonnées	Guy Longchamp, avocat Avocats&Conseils, CP 192, rue du Centre 2bis, 1025 Saint-Sulpice ; 021 510 20 30 glo@avocatsconseils.ch
Brève description	Exposé des différents régimes de protection sociale et de leur coordination au travers de cas pratiques et de la jurisprudence du Tribunal fédéral. Analyse des dispositions relatives à la prévention et du projet de loi fédérale.
Nombre de périodes d'enseignement	24
Objectifs de l'enseignement (au moins 3)	Connaissances de base LAMal (conditions du droit aux prestations) ; coordination avec d'autres assurances (allocation pour impotence) ; résolution de casus
Mots clés (au moins 5)	Notion de maladie – accident ; Droit aux prestations de l'assurance-maladie obligatoire ; Choix du fournisseur de prestations ; Distinctions entre EMS, soins à domicile et hospitalisation
Références utiles (au moins 3 dont une en français)	Dupont et al., <i>Droit social II</i> (Bâle 2014) ; Greber et al., <i>Droit suisse de la sécurité sociale, Volume II</i> (Berne 2015) ; Eugster, <i>Bundesgesetz über die Krankenversicherung</i> , Zurich 2010.
Lectures préalables obligatoires	-
Travaux de groupe	-
Travaux individuels	Résolution de casus
Modalités d'évaluation	Examen oral